

VIGNOBLE Les vins neuchâtelois, du lac de Biemme et du Vully pour la première fois dans la même compétition.

Quatre caves neuchâteloises primées au «Concours 3 lacs»

Alors que certains redoutaient la dilution dans les vins de leurs voisins, des Neuchâtelois ont brillé lors de la première édition du «Concours 3 lacs». Quatre des cinq prix «Excellence» ont ainsi été attribués à des crus d'ici.

Issus des vignobles neuchâtelois, du lac de Biemme et du Vully, 84 vigneron-encaveurs avaient inscrit 463 vins. Après dégustation à l'aveugle, huit prix ont été décernés mardi soir à l'Auberge du Pont-de-Thielle, à Gals.

Chacune des trois régions à son «Ambassadeur», ayant obtenu la meilleure moyenne pour tous les vins présentés. Pour Neuchâtel, le prix a été décerné au Domaine Angelrath, au Landeron. Le Vully et le lac de Bi-

emme sont représentés par les Caves du Château de Montmagny et par Marie-Thérèse et Peter Schott, à Twann.

«Meilleure renommée»

Cinq prix «Excellence» ont par ailleurs été attribués aux caves ayant obtenu le plus de points par catégorie. Pour le chasselas et l'œil-de-perdrix, la Cave des Lauriers, Jungo & Fellmann, à Cressier, décroche deux prix. Le meilleur pinot noir est celui de la Cave du Cep, à Cortaillod. A Cressier encore, le Domaine Valentin, de Nicolas Ruedin, se distingue avec son gamaret, meilleure spécialité rouge. Enfin, la meilleure spécialité blanche, un gewürztraminer, est biennoise (AndreyWein, à Ligerz).

«Quatre prix sur cinq, c'est un excellent résultat», souligne Yann Huguelit, président de l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise. C'est notamment lié à des limitations de volumes plus restrictives dans le canton. Par rapport à la Sélection cantonale, «il y a peut-être plus de déçus, mais ceux qui sortent ont une meilleure renommée.»

Si l'identité de la région des Trois-Lacs doit encore faire son chemin, de meilleures retombées du concours sont déjà attendues. «Avec 30% de récompenses, la Sélection était un peu noyée dans les concours de printemps», relève Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de l'Office des vins et des produits du terroir. **FME**



Les Neuchâtelois distingués: Jacques Félix (1er à partir de la gauche), Nicolas Ruedin (3e), Jean-Claude Angelrath (6e) et Christian Fellmann. DAVID MARCHON